

*Les organisateurs sont soulagés : ils ont reçu le dernier feu vert ce mardi matin et la Flèche Ardennaise, qui vient pour la première fois à Stavelot, aura bel et bien lieu le dimanche 9 mai. Avec un plateau exceptionnel, un parcours qualifié de « terrifiant » et un protocole évidemment très strict.*

Maurice Pirard, président de l'ASBL Société Flèche Ardennaise, son frère Mathieu, directeur de course, et tous les autres membres de l'ASBL sont soulagés : la Flèche Ardennaise aura bel et bien lieu le dimanche 9 mai à Stavelot.

« Stavelot va accueillir la 56 e édition, c'est fait. On a reçu le dernier feu vert dix minutes avant cette conférence de presse », a révélé Renaud Collette, le responsable sportif de la Flèche Ardennaise, ce mardi matin, en prélude à la présentation officielle de l'épreuve à la presse. « Merci au Gouverneur de la Province de Liège, aux bourgmestres et à la Ministre des sports qui ont donné leur feu vert, à notre grand soulagement. La Flèche Ardennaise sera ainsi la première épreuve UCI classe 2 de la saison en Belgique. C'est une victoire, par les temps qui courent, de pouvoir l'organiser et on est très fier de pouvoir proposer cette épreuve. »

« On sort d'un stress permanent »

« On sort d'un stress permanent, depuis plusieurs semaines. On se posait la question de savoir si on allait pouvoir organiser l'épreuve, on a lancé des démarches tous azimuts pour obtenir les autorisations nécessaires. C'est juste avant la conférence de presse que nous avons eu le feu vert du Gouverneur. Maintenant, c'est en ordre, nous pouvons agir et préparer nos équipes pour cette 56 e édition de la Flèche Ardennaise, qui s'annonce tout à fait exceptionnelle. L'un des arguments que nous avons soulevés, c'est la présence de coureurs pros dans notre course : ils seront 91. C'est l'une des raisons pour lesquelles on peut organiser l'épreuve », confiait Maurice Pirard. « Nous sommes tous soulagés, on a tous œuvré de manière exceptionnelle pour trouver les bonnes procédures par rapport au Covid. On a passé beaucoup de temps pour mettre en place un protocole propre à la Flèche Ardennaise, à la fois sur base des normes belges, mais aussi de l'UCI. C'est du jamais vu », dit encore celui qui en est à sa 40 e année de présidence et ne peut que remercier la Ville de Stavelot, son échevin des sports Patrice Lefebvre et son bourgmestre Thierry de Bournonville en tête, pour le soutien reçu. « Grâce à l'aide de la commune de Stavelot, on vient avec une Flèche Ardennaise nouvelle mouture. Après 38 ans passés à Herve, on a pris la décision à l'unanimité de rehausser le niveau de l'épreuve. Il n'y avait pas de possibilité sur le site hervien et on a trouvé Stavelot. »

« La course la plus dure du pays »

Et si les organisateurs ont voulu durcir la course, c'est pour se différencier des autres épreuves. Stavelot, avec toutes les côtes présentes sur son territoire et dans ses environs immédiats, avait le profil idéal pour rencontrer cet objectif.

« La Flèche sera la course la plus dure du pays, toutes catégories confondues. Avec un tel dénivelé, c'est comparable à une étape de montagne », annonce encore Maurice Pirard.

De son côté, Thierry de Bournonville, le bourgmestre stavelotain, se réjouit d'accueillir l'épreuve sur son territoire. Cela perpétue une tradition cycliste bien ancrée à Stavelot, avec des passages du Tour de France, de Liège-Bastogne-Liège ou encore une étape d'Aubel-Thimister-Stavelot.

« Stavelot aime le cyclisme »

« Les organisateurs sont venus nous trouver pour la Flèche Ardennaise et je précise que nous n'avons aucun souci avec Herve, à qui nous n'avons pas chipé l'épreuve. Simplement, les organisateurs ont voulu durcir la course et les côtes présentes chez nous pouvaient approcher leurs intentions. Avec l'échevin des sports, on a tout de suite dit oui et on se réjouit d'accueillir une telle épreuve le 9 mai. Nous avons une politique très pro-active pour le cyclisme. Stavelot aime le cyclisme et je pense que le cyclisme aime Stavelot. Même si l'Horeca pourra ouvrir ses terrasses, l'épreuve se disputera à huis clos (lire aussi par ailleurs, NDLR) et dans un profond respect des mesures sanitaires en vigueur dans notre pays », indique le bourgmestre.

À noter encore que la convention entre Stavelot et l'ASBL Société Flèche Ardennaise court sur cinq ans, « au minimum », précise Maurice Pirard.